## Avis public



## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

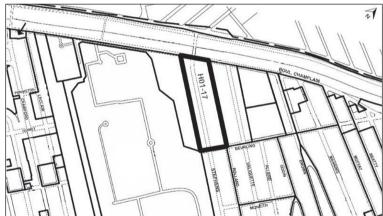
À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 1700-109 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé », de façon à :

- 1- Modifier le tableau de l'article 198 en retirant les mots « Dans la zone H01-17, » de la première colonne, par l'ajout des mots « (a. 200.1) » en guise de référence dans la première colonne, en remplaçant le mot « non » par les mots « oui (stationnement uniquement) » dans la colonne intitulée Cours et marges latérales et en ajoutant la ligne suivante :
  - a) distance minimale d'une ligne de terrain (m) : 1
- 2- Modifier l'article 200.1 par la suppression des mots «, à l'exception de la zone H01-17 » du premier paragraphe.

AVIS PUBLIC est, par la présente donné aux personnes intéressées que suite à l'adoption d'un projet de règlement, à la séance du 6 septembre 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun tiendra une assemblée publique de consultation le **27 septembre 2016 à 18 h** dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun.

L'objet du présent règlement vise à autoriser le stationnement ou le remisage d'un équipement de récréation en cour latérale dans la zone H01-17, à la condition qu'il y ait une distance minimale d'un mètre (1 m) entre l'équipement et la ligne de propriété.

Ce projet de règlement concerne la zone identifiée au plan suivant :



Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation et il est disponible pour consultation au bureau 104 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun ce 14 septembre 2016

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement